

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION,  
DE LA CULTURE, DES SPORTS  
ET DE LA FORMATION CIVIQUE

*54*  
*pour diffusion large*  
*29-02-16*  
*A*

DECRET N° 2016-024 /PR  
portant rattachement de l'Institut national de la jeunesse  
et des sports (INJS) à l'Université de Lomé (UL)



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport conjoint du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministre de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique,

Vu la constitution du 14 octobre 1992 ;

Vu le décret n° 76-128 du 26 juillet 1976 relatif à la création et à l'organisation de l'Institut national de la jeunesse et des sports ;

Vu le décret n° 2011-047/PR du 30 mars 2011 portant réorganisation de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) ;

Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;

Vu le décret n° 2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ;

Vu le décret n° 2015-038/PR du 05 juin 2015 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement ;

Le conseil des ministres entendu,

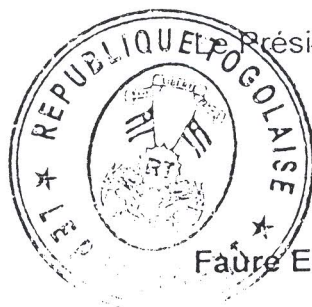
DECRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) est rattaché à l'Université de Lomé (UL).

**Article 2** : L'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) reste sous la cotutelle des ministres chargés des sports et de l'enseignement supérieur.

Article 3 : Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 1.1 MARS 2016



Président de la République

**SIGNE**

Le Premier ministre

Faure Essozimna GNASSINGBE

**SIGNE**

Selom Komi KLASSOU

Le ministre de la communication,  
de la culture, des sports  
et de la formation civique

Le ministre de l'enseignement  
supérieur et de la recherche

**SIGNE**

Guy Madjé LORENZO

**SIGNE**

Octave Nicoué K. BROOHM

Pour ampliation,  
Le Secrétaire général  
de la Présidence de la République



Daté Patrick TEVI-BENISSAN